

qui éclata le 12 mai par la prise momentanée de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et par le meurtre du lieutenant Drouineau. Quelques heures après, les insurgés étaient entre les mains de la justice, et, quelques mois plus tard, la Cour des pairs prononçait la peine de mort contre Barbès et contre Blanqui, et celle de la déportation contre Martin-Bernard. Mais, soit politique, soit répugnance innée pour l'effusion du sang, soit peut-être insuffisance de conviction personnelle, le roi commua le supplice qui menaçait Blanqui et Barbès en une détention dans la prison du Mont-Saint-Michel, laquelle ne prit fin qu'à la révolution de 1848.

Le jour même de l'insurrection, un nouveau conseil se formait, sous la présidence du maréchal Soult, ministre des affaires étrangères, de MM. Teste, Duchâtel, le général Schneider, l'amiral Duperré, Cunin-Gridaine, Dufaure, Villemain et Passy.

Tandis que ces événements se passaient à Paris, l'Europe entière était à la veille des complications les plus graves. La guerre venait de se rallumer entre le vice-roi d'Égypte et Mahmoud expirant, et la victoire de Nézib (24 juin 1839), ouvrait à Ibrahim les défilés du Taurus, lorsqu'un envoyé du cabinet français lui apporta une lettre de son père qui lui enjoignait de ne pas poursuivre ses succès. La même influence exigea bientôt du vice-roi la restitution de la flotte turque que lui avait livrée l'amiral ottoman Achmet-Pacha, favori de Mahmoud, lequel s'était cru dégagé de ses serments envers l'empire par la mort récente de son bienfaiteur. Ibrahim se résigna, et des conférences diplomatiques s'ouvrirent aussitôt à Vienne entre les ministres des cinq puissances qui avaient pris part aux premières négociations entre l'Égypte et la Turquie. L'Angleterre, qui ne partageait point les sympathies du gouvernement français pour le vice-roi, mais qui re-